



# Comment déclarer une personne disparue ?

**Conseils pratiques** publié le **07/01/2020**, vu **1939 fois**, Auteur : [Investipole](#)

**Un point complet sur les démarches à effectuer lorsqu'une personne disparaît.**

## **Dans quelle situation déclarer une personne disparue ?**

### **Une personne majeure a disparu**

Vous pouvez déclarer une personne disparue aux autorités, pour que la [police](#) ou la gendarmerie ouvre une enquête.

L'enquête sera ouverte seulement si la disparition est jugée inquiétante. La situation de disparition inquiétante n'est pas clairement définie, certaines conditions peuvent mettre sur la voie, par exemple, contrairement à ses habitudes, la personne ne donnera plus de nouvelles du jour au lendemain sans explication. Si ses effets personnels n'ont pas été emportés, la personne a laissé une lettre de suicide ou s'est rendue dans une zone à risques cela est considéré comme une disparition inquiétante.

Les personnes âgées, handicapées, malades, en dépression ou sous tutelle seront automatiquement considérées comme une disparition inquiétante.

Si la personne a disparu à l'étranger, une procédure spéciale doit être mise en œuvre auprès du ministre des affaires étrangères.

### **Une personne mineure a disparu**

La disparition de mineurs résulte le plus souvent de fugues, avant de prévenir les autorités il est donc nécessaire de contacter la famille et les proches du mineur pour s'assurer qu'ils ne l'ont pas vu. Contrairement aux disparitions de personnes majeures, les disparitions de mineurs sont toutes considérées comme inquiétantes.

## **Les démarches pour signaler une personne disparue ?**

En cas de disparition, signalez-la plus rapidement aux autorités, la croyance selon laquelle il faut attendre 24 heures après la disparition est complètement fausse.

## **Signaler la disparition d'une personne majeure**

La première étape, si vous constatez la disparition d'une personne majeure, est d'aller effectuer un signalement auprès de la police ou de la gendarmerie, ceux-ci jugeront de la nécessité d'ouvrir une enquête s'ils considèrent la disparition inquiétante. Vous devez être un proche de la personne disparue pour effectuer ce signalement.

Si une enquête est ouverte, la personne disparue sera inscrite dans le FPR (fichier des personnes recherchées), permettant à toutes les autorités de l'espace Schengen d'y avoir accès. L'enquête ouverte sera administrative si la personne doit juste être retrouvée.

Pour les affaires plus graves mettant en danger la vie du disparu (séquestration, endoctrinement dans une secte) vous pouvez vous adresser au Tribunal d'instance pour porter plainte, qui ouvrira une enquête judiciaire.

Aucune enquête ne sera ouverte si la disparition n'est pas considérée comme inquiétante, vous pouvez consulter des documents administratifs pour essayer de la retrouver ou demander l'aide d'un détective privé.

## **Signaler la disparition d'une personne mineure**

Le 116 000 est le numéro d'aide aux démarches administratives pour la disparition des mineurs. Après avoir vérifié auprès de votre entourage qu'il est sans aucune nouvelle de la personne mineure, vous devez faire un signalement auprès de la police ou de la gendarmerie.

Vous pouvez également écrire au procureur de la république du tribunal de grande instance pour décrire les conditions inquiétantes de la disparition du mineur, celui-ci pourra ouvrir une enquête rapidement afin de le rechercher.

## **La spécificité de l'alerte enlèvement**

Ce dispositif déclenché exceptionnellement suite à une certitude d'enlèvement d'enfant est destiné à diffuser rapidement une information pour le retrouver le plus vite possible.

Il doit réunir 4 conditions pour être déclenché :

- La victime doit être mineure.
- Il doit s'agir d'un enlèvement avéré.
- La vie ou l'intégrité physique de la victime doit être en danger.
- Le Procureur doit être en possession d'informations dont la diffusion auprès de la population peut permettre de localiser l'enfant ou le ravisseur.

## **Le rôle d'un détective privé dans la disparition d'une personne**

Un détective privé mène des enquêtes et récolte des preuves pour des particuliers. La recherche des personnes disparues est une des spécialités du détective privé.

### **Pourquoi faire appel à un détective privé ?**

Il est très intéressant de faire appel à un détective privé si la police ne juge pas la disparition de l'individu inquiétante et qu'elle n'ouvre pas d'enquête, vous devez donc [rechercher la personne seule](#), un professionnel peut vous être d'une aide précieuse. Dans le cas où l'enquête a été ouverte mais que vous voulez mettre toutes les chances pour retrouver votre proche disparu, un détective privé peut apporter des preuves supplémentaires à l'enquête et apporter un nouveau point de vue en s'y impliquant complètement. Vous pouvez faire appel à un détective privé pour des affaires mineures, pour retrouver un proche perdu de vue ou bien le bénéficiaire d'un héritage par exemple.

Connaissant les démarches administratives d'obtention de document, en France et à l'étranger, le détective privé mettra au service de votre recherche les moyens techniques et humain nécessaires en toute légalité.

### **Quels sont les tarifs d'un détective privé ?**

Un détective privé doit tout d'abord analyser votre demande, s'il l'accepte les tarifs du détective privé sont libres et varient en fonction de la nature de la mission et des moyens nécessaires à mettre en place pour récolter les preuves (filature, déplacements). Pour une personne disparue en France, le tarif d'un détective privé se situent entre 100 et 200 euros/heure.